

**Ecole primaire  
Rue Caron  
77610 MARLES EN BRIE**

**Procès-verbal du Conseil d'école  
Année scolaire 2024 / 2025**

Tél 01 64 42 55 89 Courriel ce.077 0840v@ac-creteil.fr		<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b> Le 07/11 /2024 De 18H00 à 19H15
Directeur/trice	<input checked="" type="checkbox"/> DHAINÉ Isabelle			
IEN ou son représentant	<input type="checkbox"/>			
Enseignant(e)s de l'école	<input type="checkbox"/> Mme Rodrigues <input type="checkbox"/> Mme Samain <input type="checkbox"/> Mme Teixeira <input type="checkbox"/> Mme Menez <input type="checkbox"/> Mme De Carvalho	<input type="checkbox"/> Mme Majdoub <input type="checkbox"/> Mme Dhaine Mr Bourigault <input type="checkbox"/> Mr Hugot <input type="checkbox"/> Mme Granger <input type="checkbox"/> Mme Defemme		
Membres du RASED	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
DDEN	<input type="checkbox"/>			
Parents élus	Mmes Moniz, Mendy-Francius, Dos Santos, Cussot, Da Costa, Ali, Carreira, Faubec, Checkmahomed, Foucault, Deprez, Lamy	Mr Bachir Ahamed, Mr Le Nestour		
Le maire ou son représentant	<input type="checkbox"/> Mme Benech			
Conseiller municipal	<input type="checkbox"/> Mme Verton, Mr Avet, Mme Bockler			
Autres membres invités	<input type="checkbox"/> Mme Oddi ATSEM <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<b>Absent(es)</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>Absent(es) excusé(es)</b> <input type="checkbox"/> Mme Warembourg <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

Président(e) de séance : Dhaine Isabelle

Secrétaire de séance : Samain Céline

**ORDRE DU JOUR**  
**du 1<sup>er</sup> conseil d'école**

- Présentation de l'équipe de mairie, de l'équipe enseignante, la répartition des classes et leurs effectifs.
- Election des parents d'élèves.
- Vote du règlement intérieur.
- Questions de vie scolaire : thème commun à l'école, programme Phare, le projet d'école, piscine, PPMS, exercice incendie, intervenants musique, bibliothèque, semaine du goût, Val Briard, jeux de société en maternelle.
- Coopérative scolaire : mandataire et bilan
- Questions des parents d'élèves.

**1/ Présentation de la nouvelle équipe enseignante :**

Mme Dhaine, la directrice laisse les élus municipaux, les parents d'élèves élus ainsi que l'équipe enseignante se présenter

Les enseignants sont donc répartis comme suit :

- Mme RODRIGUES pour les PS/GS 1: 18/15 33 élèves
- Mme SAMAIN pour les PS/GS 2: 17/15 32 élèves
- Mme TEIXEIRA pour les MS : 28 élèves
- Mmes DHAINÉ et MENEZ pour les CP : 25 élèves
- Mr HUGOT pour les CP /CE1/CM2 : 8/5/5 18 élèves
- Mme MAJDOUB pour les CE1: 24 élèves
- Mme DE CARVALHO pour les CE2/CM1 1 : 16/12 28 élèves
- Mr BOURIGAULT pour les CE2/CM1 2 : 15/14 29 élèves
- Mme DEFEMME pour les CM2 : 26 élèves

93 élèves en maternelle (2 Atsem Mmes Oddi et Bonnel) et 149 en élémentaire pour un total de 242 élèves.

Mmes Viomesnil, Begat, Belmouhoub et Prillard interviennent pour 7 élèves ayant un dossier MDPH. Mme Boirel, enseignante EFIV intervient sur l'école un après-midi par semaine pour les élèves des familles itinérantes.

Mme Sendra-Guiche, la psychologue Education Nationale, intervient également sur l'école.

**2/ Elections des parents d'élèves :**

Elles se sont déroulées le 11/10/2024. 18 parents ont été élus. Selon la configuration de l'école 9 sont titulaires : Mmes Faubec, Carreira, Dos Santos, Moniz, Deprez, Foucault, Mendy Francius, et Warembourg, Mr Bachir Ahamed.

Mmes Lancret, Ali, Ouvré, Détante, Cussot, Checkmahomed, Da Costa et Lamy, Mr Le Nestour sont suppléants.

**3/ Vote du règlement :**

Après lecture le règlement est voté à l'unanimité. Il sera envoyé par mail aux parents qui devront compléter un accusé de réception de lecture qui sera collé dans le cahier de liaison.

**4/ Questions de vie scolaire :**

a) Le projet d'école a été élaboré pour 3 années, 2022 à 2025.

Il est composé de 3 axes :

- 1) Développer les usages du nombre dans des situations variées (en grandeur et mesure, en calcul mental et en résolutions de problèmes : C2 et 3/ et diversifier les situations de rencontre avec le nombre : C1.
- 2) Amélioration de la compréhension en lecture.
- 3) Acquérir une culture et une pratique sportive (APQ, créer une liaison CM2/6è)

- b) L'équipe enseignante a décidé de travailler sur un thème commun : les contes.  
Le projet musique a été élaboré autour de ce thème.
- c) Le programme Phare : C'est un programme national dans lequel l'école est partie prenante.  
*C'est un programme en 2 parties :*  
*-la prévention avec 10h d'enseignement annuel à partir du CP.*  
*-la prise en charge avec la méthode de préoccupation partagée pour les faits mineurs de harcèlement. Dans ce cadre, l'école peut organiser des rencontres avec les élèves concernés par la situation. Durant des entretiens réalisés à l'école, les élèves sont amenés à proposer des solutions et deviennent, ainsi, acteurs de la résolution du problème. Les parents sont informés de l'évolution de la situation. L'équipe ressource de circonscription peut être mobilisée.*  
Les élèves du CE2 au CM2 ont répondu à un questionnaire aujourd'hui.
- c) Le cycle natation commencera début janvier, les séances seront rassemblées sur 15 jours tous les après-midis. Les élèves de la MS au CM2 sont concernés.
- e) Les APC ont commencé dès la 2<sup>e</sup> semaine tous les jours puis à partir des vacances de la Toussaint les mardis et vendredis. Elles ont lieu pour les 5 classes d'élémentaire : 11h30-12h et pour les maternelles : 12h50-13h20 avec une classe d'élémentaire.  
Les enseignants n'ont pas forcément leurs élèves. La directrice en est déchargée.
- f) L'exercice incendie s'est déroulé le 19 septembre dans la matinée. Les élèves se sont rendus à la salle polyvalente.  
L'exercice « alerte-attentat » a été réalisé le 14 octobre. A la suite de cet exercice des remarques ont été faites et des petits travaux ont été demandés : pose d'un film occultant par exemple.
- g) Les élections des délégués de classe auront lieu, 2 délégués par classe seront élus. Un conseil d'élèves aura lieu à la suite. Un retour sera fait aux familles.
- h) Les cours de musique ont lieu les mardis matins avec Yosr pour la maternelle et les CP, l'après-midi avec Claire pour les autres classes.
- i) Semaine du Goût : des activités en rapport avec le goût ont été menées ou pas dans les classes.
- j) La photo scolaire initialement prévue le 15/10 a été reportée au 5 mai.
- k) Toutes les classes de l'école fréquentent la bibliothèque le jeudi matin depuis le début de l'année. Nous remercions Mmes Chevalier et Lacas.
- l) Un spectacle Val Briard sera offert aux élèves : le 8 novembre pour les cycle 3, pour les autres cycles ultérieurement.
- m) Mme Klinguer, policière, interviendra début décembre du CP au CM2 pour la partie théorique et vers le mois de juin pour la partie pratique du vélo.
- n) Le sietom est intervenu dans la classe de Mme Defemme ainsi qu'un atelier offert par le Val Briard pour les élèves de CM2 de Mme Defemme et de Mr Hugot.
- o) Les 3 classes de maternelle ont mis en place des projets jeux de société. Nous remercions la participation des parents pour l'encadrement des groupes.

- p) Les élèves ont été invités à participer à la cérémonie du 11/11. Des lettres seront lues par les élèves de cycle 3, les cycles 2 liront les noms des morts de la commune et l'ensemble des élèves présents chanteront le refrain de la Marseillaise. Nous remercions par avance, les parents et les élèves pour leur présence.
- q) Un salon du livre sera organisé le vendredi 6 décembre avec Madame Urban dans la salle polyvalente.

### 5/ Coopérative scolaire:

- r) Mr Bourigault est le mandataire cette année.  
Les enseignants remercient les parents pour leur participation à la coopérative scolaire : 4955 € ont été donnés. Ce qui fait, après avoir réglé l'adhésion à l'OCCE de 581 € et les frais bancaires de 56 €, que l'on peut allouer à chaque classe. A cela s'ajouteront les bénéfices de la vente des photos scolaires.

### 6/ questions RPE

Nous avons appris ce jour (08/10/2024) qu'un élève de CM2 s'était enfui de l'école en escaladant le muret, sur le temps de la cantine. Cet incident nous fait prendre conscience de la nécessité du rehaussement du mur et des portails de l'école. Nous savons qu'une demande de devis avait été réalisée, et que malheureusement le coût était trop élevé. Néanmoins, est-il possible de relancer les devis, et éventuellement faire une demande de financement/subvention ? A défaut, est-il possible de renforcer la surveillance des enfants sur le temps du midi ?

Pour la rehausse du muret nous avons relancé les devis et attendons l'appel d'offre de la réhabilitation de la grange le 26-11-2024

Si le montant est supérieur au devis prévisionnel, impossible de prévoir ces travaux cette année

Cet investissement est nécessaire pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'école

Ces rénovations représentent un engagement financier significatif pour notre budget et nous impose de faire des choix, l'école étant notre budget prioritaire

Travaux à l'école :

Une classe repeinte, Tous les ans + éclairage environ 4000€

Forage 5000€

Préau 25000€

Aménagement de la nouvelle classe 35000€

Salle de motricité 230000€

Chaudière 20000€

Toiture du primaire 40000€ (vacances de février)

Une question nous a également été posée au sujet du centre de loisirs, concernant principalement le mois d'août. Certains parents n'ont pas de solution de garde, et ne peuvent pas prendre tout le mois d'août en congés. Est-il possible de trouver un accord avec les mairies environnantes (Fontenay- Trésigny, La Houssaye, les Chapelles Bourbon...), pour celles qui organisent un centre de loisirs au mois d'août, pour que les tarifs extérieurs soient plus abordables (40 euros par enfant pour une journée, c'est vraiment compliqué) ? Ou est-ce qu'une participation de la mairie est envisageable ?

Malgré notre volonté de soutenir les familles, la Mairie ne sera pas en mesure de participer

Il nous a été rapporté que le portail est souvent mal fermé par les parents le mercredi matin, lorsqu'ils déposent leurs enfants à la garderie. Est-il possible que les encadrants sensibilisent davantage les parents à la bonne fermeture du portail pour la sécurité des enfants ?

Par une affiche apposée sur le portail :

Nous avons remarqué que certaines barrières étaient abîmées en face du portail des élémentaires notamment. Avez-vous pu le constater ? Est-il prévu de les remplacer ?

Elles ne seront pas remplacées mais réparées.

Depuis l'arrivée du minibus (qui est une très bonne chose, merci beaucoup), nous avons remarqué que la barrière n'était pas systématiquement remise la journée, ce que nous trouvons potentiellement dangereux. Y'a t-il quelqu'un de réquisitionné pour enlever et remettre la barrière le matin et le soir ? Comment cela s'organise-t-il ? Si besoin, certains représentants des parents d'élèves sont d'accord pour remettre la barrière après le passage du minibus (ils n'ont besoin que de l'accord officiel de la mairie).

La barrière va être transformée en portillon.

Concernant le minibus :

Les parents de l'enclave nous ont fait remonter que l'arrêt de bus était mal placé : les parents nous expliquent que l'endroit est dangereux : lorsque le bus stationne, la montée se fait du côté de la chaussée, et l'espace restant est trop étroit pour permettre le passage d'un véhicule qui souhaiterait doubler le bus (croisement impossible avec un véhicule qui arriverait en face) ; ce qui crée un risque d'accident non négligeable.

=> les parents soumettent l'idée que l'arrêt pourrait être déplacé rue Lenoir, et dans le sens inverse de l'actuel (vers la maison de santé Hardy), ce qui permettrait que la montée ne se fasse plus sur la chaussée.

Mme Oddi intervient : « Les enfants descendent du côté du trottoir ».

Cet arrêt a été placé en tenant compte des contraintes départementales, des travaux en cours et de la mise en sens unique futur

Ils souhaiteraient savoir si la création de passages piétons est envisageable : à ce jour aucun passage piéton n'existe dans cette zone, ce qui pourrait permettre le passage du trottoir de l'autre côté de la rue à celui où stationne le minibus

C'est une bonne idée nous le mettons à l'étude.

Est-il possible de mettre en place un abribus, qui serait très apprécié notamment pour les jours de pluie ?

Nous l'avons, il sera installé après les travaux.

En cas exceptionnel d'absence de l'accompagnant du minibus, qui est autorisé à monter dans le bus pour accompagner les enfants ?

L'accompagnant doit prévenir un élu ou un employé municipal.

Au sujet de la cantine :

Comment se passe la nouvelle organisation, du fait de l'ouverture de classe supplémentaire ? Un roulement est-il prévu concernant la classe d'élémentaire mangeant au premier service ?

Un roulement est prévu après chaque période de congés scolaire. Après les CP ce sont les élèves de la classe de CE1 qui mangeront au premier service.

Nous avons à nouveau eu des retours sur la difficulté de gestion des enfants, le manque de patience et les remarques de certains encadrants. Pouvons-nous avoir un retour des différents encadrants, afin de connaître leur ressenti et les potentielles difficultés rencontrées ?

Les encadrants peuvent parfois manquer de patience lorsqu'ils doivent répéter les consignes pour ramener les enfants à l'ordre. Ils doivent alors gérer les comportements impulsifs des enfants.

Pouvez-vous nous refaire le point sur l'organisation d'un service de cantine ? Comment se passe l'entrée des enfants, le service du repas (les enfants se servent-ils seuls ?), le débarrassage du repas (est-ce que les enfants débarrassent les assiettes, rangent leurs couverts, vident leurs verre, nettoient la table...)

Chaque classe de maternelle arrive à la cantine avec un encadrant. A la fin du repas les assiettes sont débarrassées par les encadrants. Les enfants déposent leurs couverts dans un pot mis sur leur table

On leur demande de nettoyer un minimum leur place. Ces gestes font parties de l'éducation et du respect du personnel de cantine.

Au 2<sup>ème</sup> service mêmes consignes,

Sauf pour le plat principal qui ne leur sera pas servi individuellement ainsi que les assiettes qui seront débarrassées des restes dans des barquettes mis à disposition sur les tables

Est-il possible de réaliser une mesure du bruit dans la cantine, lors des repas ? Existe-il des normes à ne pas dépasser (pour des raisons de santé publique) ?

Mesures : 85db. Les enfants sont sensibilisés au respect du calme afin de favoriser une bonne ambiance lors du repas. Nous mettons à l'essai la mise en place d'un feu tricolore manuel.

Est-il possible, comme les années précédentes, que 2 parents d'élèves puissent assister à un repas ?

Oui nous allons organiser cela chaque trimestre : 1 visite pour 2 parents en maternelle et 1 visite pour 2 parents en primaire

Beaucoup de parents sont inquiets face aux effectifs des classes. Dans le cas où les effectifs continueraient à augmenter, et qu'une nouvelle ouverture de classe serait proposée, avez-vous commencé à réfléchir à des solutions ? Mise en place d'un préfabriqué dans la cour ? de nouveaux travaux ? Accepter des dérogations vers Fontenay (ou une autre commune ?) ? autre ? Les parents se demandent également comment cela se passera pour la cantine ? Des sanitaires supplémentaires ?

Un nouveau lotissement est-il en cours de construction ?

Les effectifs ne devraient pas augmenter l'année prochaine au vu du nombre de CM2 qui partira au collège L'année dernière les élèves de CM2 partants étaient beaucoup moins nombreux.

Pas de nouveau lotissement prévu.

#### Questions pour l'école :

Des parents nous ont exposé que la proximité de la nouvelle classe (CE2/CM1) avec les maternelles posait problème, notamment lors des récréations (bruit, enfants qui tapent aux vitres...). Mme De Carvalho peut-elle nous faire un retour à ce sujet ? Si la gêne est bien présente, est ce que des solutions peuvent être ou ont déjà été envisagées ou mises en place ?

*Au début, c'était la curiosité pour les maternelles la nouvelle classe. Après quelques jours et explications des enseignantes, chacun a su trouver sa place.*

Certains parents nous ont exprimé que leurs enfants avaient du mal à manger le matin, et qu'ils souhaiteraient qu'ils puissent manger un fruit lors de la récréation (fruit qui serait bien sûr fourni par les parents). Est-ce envisageable ?

*La réponse à cette demande est que les encas ne sont pas autorisés.*

#### Questions pour la mairie et pour l'école :

Le 26/09, nous avons appris que de l'eau s'était infiltrée dans la classe de M. Bourigault. Le problème a-t-il pu être identifié ? Des travaux sont-ils nécessaires ?

*Cela est arrivé car c'était un jour de très grosse pluie.*

On nous a rapporté que, le 26/09, les enfants prenant le bus ont dû attendre, sous une pluie battante, d'être tous rassemblés, pour pouvoir monter dans le bus. Ils sont rentrés chez eux complètement trempés. Est-ce qu'un aménagement pourrait être envisagé si la situation (pluie battante) venait à se reproduire ? (par exemple, les faire se regrouper à l'intérieur, et ne les faire sortir qu'au dernier moment pour monter dans le bus ?)

Nous avons matérialisé un espace sous le préau afin que les enfants de l'élémentaire puissent s'y regrouper pour attendre le bus lorsque la météo est mauvaise

Cette année, il y a 3 classes de maternelles très nombreuses (2 classes PS/GS à 32 élèves, et une classe de MS à 28 élèves). Lors de la réunion de rentrée, les parents présents nous ont rapportés que la maîtresse des MS n'avait jamais d'atsem avec elle, ce qui l'empêchait de mener certains projets qui pourraient être très chouettes pour les enfants. Nous voulions réfléchir avec vous aux solutions qui pouvaient être envisagées.

Voici celles auxquelles nous avons pensées :

- Faire un appel aux parents volontaires, comme c'est déjà le cas pour la bibliothèque ou les ateliers jeux de société ?
- Voir avec la mairie s'ils peuvent embaucher qqn 1h par jour, ou deux fois 1h par semaine (ce sont des exemples bien sûr) pour la classe des MS ?

*Les enseignantes ont dégagé du temps le mardi et le vendredi matin pour aller en moyenne section. Les Atsem sont ensemble au dortoir les après-midis et les matinées avec les petits en classe.*

*Pas d'embauche possible d'une personne supplémentaire pour la maternelle par la mairie.*

Concernant la classe CE2/CM1 (Mme De Carvalho), les enfants nous ont indiqué qu'ils devaient utiliser les toilettes des maternelles, et que ce n'était pas adapté. Pouvez-vous nous confirmer cette information ? Si cela est exact, des projets d'aménagement de toilettes sont-ils envisagés ? Ou est-il possible de permettre aux enfants de se rendre dans les autres toilettes ? Y-a-t-il suffisamment de sanitaires par rapport au nombre d'élèves ?

*Il n'a pas été relevé de problème particulier.*

Il nous a été rapporté que dans la classe de Mme Samain, il n'y aurait pas assez de place assise lorsque les enfants font leur travail. Pouvez-vous nous confirmer cette information ? Si elle est exacte, est-il possible de trouver une solution (avoir plus de chaises et/ou de tables ? revoir l'organisation spatiale de la pièce ? ...)

*C'est un choix personnel et pédagogique.*

*Il est dommage que les questions de ce genre soient abordées en conseil et non directement à l'enseignante.*

